



HAL
open science

PALOC - Patrimoines locaux et gouvernance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. PALOC - Patrimoines locaux et gouvernance. 2013, Museum national d'histoire naturelle - MNHN, Institut de recherche pour le développement - IRD. hceres-02030986

HAL Id: hceres-02030986

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030986>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Patrimoines locaux et gouvernance

PALOC

sous tutelle des

établissements et organismes :

Muséum National d'Histoire Naturelle

Institut de Recherche pour le Développement



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe. Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : Patrimoines locaux et gouvernance

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A	A	A+	B	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Patrimoines locaux et gouvernance
Acronyme de l'unité :	PALOC
Label demandé :	UMR
N° actuel :	208
Nom du directeur (2012-2013) :	M ^{me} Dominique GUILLAUD
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M ^{me} Dominique GUILLAUD

Membres du comité d'experts

Président :	M. Alain BABADZAN, Université Montpellier 3
Experts :	M. Nicolas ADELL, Université Toulouse 2
	M ^{me} Sophie CHAVE-DARTOËN, Université Bordeaux 2
	M ^{me} Michèle CROS, Université Lyon 2, (représentante du CNU)
	M. Olivier LERSERVOISIER, Université de Lyon 2
	M ^{me} Valentine ROUX, CNRS, (représentante des CSS IRD)

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gabriel DUPUY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Gilles BOEUF, MNHN

M. Laurent VIDAL, IRD



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR 208 IRD/MNHN « Patrimoines locaux », créée en 2009, résulte de la mise en synergie de plusieurs équipes de l'IRD (UR169 ; UR092) et du MNHN (USM 105, USM 702). Elle est basée au Muséum national d'Histoire naturelle, rue Cuvier, Paris 5^{ème}.

Équipe de Direction

M^{me} Dominique GUILLAUD, directrice

M^{me} Marie-Christine CORMIER-SALEM et M. Bernard ROUSSEL, directeurs adjoints

Nomenclature AERES

Sciences humaines et sociales



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10	11	3
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	24	23	14
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	5	6	/
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			/
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1	/
TOTAL N1 à N6	40	42	18

Taux de producteurs	45 %
---------------------	-------------

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	26	
Thèses soutenues	17	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut souligner :

- une réussite de la mise en synergie de chercheurs du MNHN et de l'IRD autour de la thématique du patrimoine et de la patrimonialisation ;
- de très nombreux partenariats internationaux avec les universités, centres de recherche et décideurs locaux dans les pays du Sud ;
- une importante capacité de l'équipe à passer des contrats et à lever des fonds pour ses recherches ;
- une bonne articulation recherche /formation ;
- la qualité de la gouvernance de l'unité.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Doivent être relevés :

- un risque de dispersion lié à la multiplication des partenariats et des contrats à court terme ;
- une faible ouverture de l'unité sur les autres équipes travaillant sur la question des patrimoines culturels et de la patrimonialisation ;
- la nécessité d'un approfondissement théorique sur la question des processus de patrimonialisation, et d'une réflexion sur le positionnement des chercheurs par rapport tant aux décideurs locaux et à la "demande sociale", que par rapport aux phénomènes étudiés dont ils sont à la fois les acteurs et les analystes ;
- la faiblesse des moyens en matière de personnel ITA, d'encadrement HDR, de locaux.

Recommandations

Sur le fond, il faudrait :

- améliorer le positionnement de l'unité dans le champ scientifique des études sur le patrimoine culturel en se rapprochant des unités de recherche travaillant sur ces questions, en France comme à l'étranger ;
- maintenir et élargir le rôle des séminaires transversaux en instaurant un espace de réflexion sur les problèmes théoriques et épistémologiques évoqués plus haut ;

Sur les moyens, il faudrait :

- que l'unité puisse disposer sur le site du Jardin des Plantes de locaux appropriés, regroupés et plus nombreux, ainsi que d'une salle de réunion ;
- que les besoins urgents en termes de personnel ITA (gestion des contrats de recherche en particulier) soient pris en compte ;
- que soient créées les conditions (séminaire, locaux) d'une meilleure intégration des doctorants MNHN et IRD aux activités de l'équipe ;
- que la part des financements pérennes en provenance des tutelles soit augmentée de façon à limiter les risques de dispersion liés à la course aux financements extérieurs ;
- que le recrutement d'un enseignant-chercheur soit réalisé car il s'avère nécessaire au vu des besoins du Master « Muséologie, Sciences, Cultures, Sociétés » et du déficit d'encadrement HDR.



3 • Appréciations détaillées

L'UMR Paloc ("Patrimoines locaux et gouvernance") est une unité mixte de recherche placée sous la double tutelle du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). L'unité est issue de la fusion en 2009 de plusieurs laboratoires de l'IRD et du MNHN. Sans qu'il soit possible de parler d'équipes internes tant la transversalité est forte entre les thématiques abordées, les membres de l'unité poursuivent leurs recherches au sein de trois axes voués chacun à l'exploration de divers aspects de la gestion et de la mise en valeur des patrimoines locaux, tant "naturels" que "culturels", dans les pays du Sud. Les trois axes du précédent contrat, qui ont été redéfinis dans le projet, concernaient : (1) la "Gestion durable des territoires", avec trois chantiers : "conservation et développement en Amazonie", "hydropolitique des zones côtières", "gestions rituelle des savanes" ; (2) "Cultures matérielles, temps long et patrimoines locaux", avec deux chantiers : Genèse et pérennité du patrimoine, Muséologie et mise en scène du patrimoine ; (3) "Systèmes locaux de gestion de la biodiversité et productions localisées", comprenant deux chantiers : systèmes locaux de gestion de la biodiversité ; Productions localisées). À ces trois orientations, s'ajoute un axe transversal, lieu d'une réflexion commune poursuivie dans deux séminaires de recherche "externes" (ouverts) et un séminaire interne.

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'originalité principale de l'unité réside dans la réussite de la mise en synergie de chercheurs naturalistes, ethnologues et muséologues du MNHN et de chercheurs en sciences sociales de l'IRD autour d'une thématique commune. De ce point de vue, la conjonction des deux approches a porté ses fruits et a débouché sur une dynamique positive. Les publications réalisées pendant le précédent contrat sont nombreuses (161 ouvrages et chapitres d'ouvrages, 101 articles dont 86 dans des revues ACL), plus 262 communications, ce qui est une activité d'un niveau important pour une unité de 40 membres. Plusieurs ouvrages sont annoncés dont un collectif sous presse aux éditions de l'IRD ("*L'effervescence patrimoniale au Sud*"), Nombre de ces publications résultent d'un partenariat avec des chercheurs et des institutions du Sud, conformément aux missions de l'IRD, ce qui est à mettre au crédit de l'unité.

Ceci étant, l'orientation privilégiée de l'unité en direction d'une recherche finalisée n'est pas sans conséquence sur la nature d'une partie de ses publications, qui se présentent souvent comme la réponse ponctuelle à une demande d'expertise ou d'intervention formulée par des "acteurs locaux", plutôt que comme une réflexion plus fondamentale. Pour ne prendre que ce seul exemple, qui est au centre d'un certain nombre de flottements dans le travail de construction de l'objet de recherche commun, la "patrimonialisation" tend à être souvent représentée comme une "chance" et une ressource pour les acteurs dans le cadre de stratégies visant à résister à la mondialisation et à protéger tant la biodiversité que la diversité culturelle. On comprend bien les intentions généreuses et les projets de développement que permet d'articuler l'étude de la patrimonialisation ainsi entendue (classement de sites, de systèmes agricoles, labellisation de productions du terroir etc.). Mais cette approche apparaît toutefois trop unilatérale en ce qu'elle ne permet pas d'appréhender dans son ensemble la patrimonialisation comme un *effet* majeur de la mondialisation et non une forme de résistance qui lui serait par principe toujours opposée. Et ceci se donne à voir de la façon la plus nette lorsque la patrimonialisation traduit la planétarisation d'un nouveau type de rapport à la culture et à l'"identité", réifiées en "patrimoine" susceptible de recevoir une valeur symbolique et une valeur marchande. Ce type d'ambiguïtés entourant la construction du phénomène étudié risque d'isoler l'unité des nombreuses recherches critiques sur la patrimonialisation menées de longue date par des équipes françaises et internationales, desquelles l'unité gagnerait à se rapprocher.



Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le Paloc est une unité particulièrement dynamique, multipliant les collaborations scientifiques avec une large variété de partenaires. L'unité poursuit en liaison avec le CEMAF un séminaire mensuel sur les questions patrimoniales qui a donné lieu à plusieurs publications. Un second séminaire bimensuel ("Gouverner le vivant") fonctionne depuis deux ans en lien avec divers organismes (IRD, CNRS, dont l'Institut des Sciences de la Communication, MNHN, Université Paris 7). L'unité a également organisé ou coordonné divers colloques internationaux en France (dont le colloque Biodivalloc au siège de l'Unesco en 2009) et à l'étranger (Quito, Chiang Mai, Beyrouth, Tunis) ainsi que plusieurs expositions visant à valoriser les patrimoines locaux. L'UMR est porteuse de Programmes Prioritaires Régionaux (Parego, Amaz) et co-porteuse du programme Srec. Elle est dans le comité de pilotage de Fth et participe à d'autres PPR et réseaux internationaux ainsi qu'à plusieurs projets ANR. Des activités d'expertise de haut niveau ont été confiées à plusieurs membres de l'unité (Agropolis foundation science council, Programme pilote pour la conservation des forêts tropicales au Brésil, Haut conseil des biotechnologies, etc).

Cet ensemble de facteurs traduit le rayonnement de l'équipe, dont l'attractivité est également reflétée par l'augmentation de ses effectifs pendant la période ainsi que par l'accueil de plusieurs post-doctorants et chercheurs invités. Mais cette pluriactivité remarquable présente toutefois un risque de dispersion, évoqué du reste dans l'autoévaluation figurant dans le rapport de l'unité. Les contraintes liées à la recherche constante de financements à plus ou moins court terme, pour laquelle l'équipe a un véritable savoir-faire, comportent des aspects détritentiels à l'investissement de long terme que suppose toute activité scientifique. Il serait souhaitable de ce point de vue que la part des financements pérennes apportés par les tutelles soit en augmentation.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'investissement de l'unité dans la construction de relations partenariales fortes avec les acteurs locaux du développement dans les pays du Sud satisfait pleinement aux missions des tutelles. Ces relations l'unissent tout d'abord aux équipes universitaires associées au Paloc (Kenya, Algérie, Laboratoire Mixte International Pateo au Sénégal - l'un des deux seuls laboratoires internationaux en SHS de l'IRD -) et ont donné lieu à des publications conjointes. Mais l'unité déploie également une activité considérable dans le cadre de l'"accompagnement du processus de patrimonialisation", en lien cette fois avec les décideurs locaux. Ces actions ont débouché sur le classement d'objets patrimoniaux tel le système agricole du Rio Negro désormais inscrit au patrimoine du Brésil, ou la conservation botanique de la Guyane. L'unité est également impliquée dans des actions de valorisation de produits locaux et d'expertise en vue de la création d'écomusées. Les membres de l'UMR ont répondu à diverses demandes d'expertises destinées à identifier les éléments constitutifs de divers patrimoines locaux (agricoles, paysagers, archéologiques, muséographiques, etc.) en vue de leur sauvegarde, leur conservation ou leur gestion. Le transfert des résultats aux décideurs locaux du développement, le plus souvent commanditaires de ces travaux, a été largement assuré et a parfois contribué à l'évolution des politiques publiques en matière de gestion des ressources.

La nature particulière de la relation entre chercheurs et décideurs n'est pas sans poser des difficultés tant épistémologiques qu'éthiques dont les chercheurs de l'UMR sont conscients et ont entrepris de débattre, ce qui est un signe très positif. La patrimonialisation se présente en effet comme un processus dont les chercheurs sont en l'occurrence à la fois les acteurs et les analystes, les catégories même de "patrimoine", de "culture" ou d'"identité" étant désormais aussi bien des catégories d'acteurs (et des catégories idéologiques) que des catégories d'analyse. L'objectivation de ce rapport particulier aux "acteurs" (et tout particulièrement aux pouvoirs locaux) comme aux diverses formes de la "demande sociale" gagnerait sans doute à être poursuivie de façon systématique dans le cadre d'un séminaire commun.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La qualité de la gouvernance de l'unité mérite d'être saluée. La dynamique collective forte engendrée au sein de l'UMR est à porter à son crédit. L'unité est parvenue à faire travailler ensemble, de manière fructueuse, anthropologues, archéologues, muséologues et naturalistes, et le comité d'experts n'a recueilli lors de la visite que des témoignages de satisfaction partagée. En plus du séminaire interne où les chercheurs et les doctorants présentent leurs travaux, des structures d'animation scientifiques ont été instituées. Deux séminaires dits "externes" ("Le local dans la valorisation et la mise en scène des patrimoines", "Gouverner le vivant : savoirs, cultures et politiques de la biodiversité") rassemblent régulièrement les membres de l'unité autour de la thématique commune et sont ouverts aux membres extérieurs à l'unité.

L'unité est dotée d'un règlement intérieur. Le conseil de l'UMR se réunit deux fois par an et débat des orientations nouvelles, des candidatures à l'accueil, des profils de poste. Un site internet bien conçu et régulièrement mis à jour est géré par un comité interne à l'unité (www.paloc.ird.fr).

La pénurie de locaux est en revanche un problème durement ressenti. Les bureaux trop peu nombreux sont actuellement dispersés en plusieurs endroits du vaste site du Jardin des Plantes, ce qui ne facilite ni les activités communes (pas de salle de réunion) ni le travail individuel (5 bureaux, plus deux "demi-bureaux" rue Cuvier pour 12 postes de travail).

Cinq ITA sont affectés à l'UMR, mais trois seulement sont sur le site parisien dont une seule pour assurer l'ensemble de la gestion administrative et comptable de l'unité. Il est urgent de procéder à un recrutement ou à un redéploiement des ressources des tutelles car la charge de travail excède de beaucoup un seul temps plein (les nombreux partenariats, contrats, financements externes, atouts de l'UMR, alourdissent encore la tâche). C'est une condition nécessaire pour permettre à l'UMR de maintenir ses points forts dans des conditions normales de fonctionnement.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'unité est investie dans les enseignements dispensés au sein de l'Ecole doctorale (ED) du MNHN. Elle porte la responsabilité du master "Muséologie, sciences, cultures et sociétés" (MSCS, 20 étudiants en M1 et M2 en 2012), et elle est co-responsable du module "Gouvernance de la biodiversité" parcours DAIT dans le master "Environnement, développement, temps sociétés" (EDTS). L'UMR participe également au master international "Biodiversité et environnements végétaux tropicaux" (BEVT) en cotutelle avec l'UPMC, le MNHN, l'ULB et l'université de Yaoundé, et offre divers enseignements dans des universités du Sud, notamment au Brésil et en Thaïlande. Treize doctorants ont soutenu leur thèse depuis 2009, et 41 ont été accueillis dans l'unité pendant cette période. Le nombre de doctorants est toutefois en baisse en raison de l'application de la règle interdisant l'inscription au MNHN de doctorants sans financement, mais aussi du faible nombre de membres titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) dans l'unité. L'UMR perdra prochainement deux HDR, dont le départ à la retraite sera compensé par deux nouvelles soutenances d'habilitation. Le taux d'encadrement demeure insuffisant et un recrutement de rang A apparaît nécessaire.

Si l'investissement en master est fort, la situation des doctorants peut sans doute être améliorée. Leurs recherches de terrain les éloignent de l'unité et ne facilitent pas les échanges entre eux. Bien qu'ils disposent d'une salle dans les locaux de l'UMR, les trois doctorants auditionnés lors de la visite ont fait connaissance à cette occasion.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Par rapport au précédent contrat, le projet offre une redéfinition des trois axes de recherche de l'unité, et une redistribution des chercheurs en leur sein. C'est ainsi que la quasi-totalité des archéologues se trouve désormais rassemblée dans l'axe 1 du projet ("Territoires et stratégies autour des patrimoines locaux") tandis que les approches muséologiques et les recherches sur la valorisation des patrimoines se regroupent dans un axe 3 intitulé "Mises en scène des patrimoines". Cette restructuration apparaît positive et offre plus de lisibilité à l'architecture d'ensemble de l'unité. Les chercheurs ont appris à travailler ensemble et la nouvelle organisation prévue ne peut que renforcer la dynamique collective. L'un des points forts du projet est de faire dialoguer les sciences de la vie et les sciences sociales afin de mieux appréhender les différentes composantes du patrimoine (spatiales, alimentaires, techniques, biologiques). Il est aussi de prendre en compte les enjeux du pluralisme juridique dans les processus de patrimonialisation en articulant biens collectifs, biens publics mondiaux et développement de la propriété intellectuelle sur le vivant.

Certaines réserves toutefois peuvent être faites au sujet de l'orientation des recherches en archéologie, liées ici encore au clivage entre recherche fondamentale, produisant de la connaissance, et recherche au service de projets de développement. Le cœur de métier des archéologues est d'exhumer un passé et de montrer les continuités et discontinuités populationnelles et culturelles. La réponse à la demande locale se situe nécessairement à un autre niveau.

S'agissant de la muséologie (axe 3), le fait que l'UMR enrichisse les collections nationales d'ethnographie conservées au MNHN et soit en prise directe avec leur gestion et leur valorisation est un atout considérable. Elle a, de fait, une position unique dans le paysage muséal et ethnologique en France qui mériterait d'être développée et valorisée par la mise en place de programmes transversaux, notamment sur les questions de « collecte du contemporain » adossées aux réflexions d'ordre éthique et épistémologiques évoquées plus haut.

Globalement, un effort vers plus de réflexivité est en bonne voie et les séminaires en cours ébauchent une ouverture vers d'autres disciplines (la philosophie, le droit) qui apparaît bienvenue en ce qu'elle pourrait contribuer à la problématisation de la notion de patrimoine, ouvrant sur des positionnements théoriques mieux affirmés et des pistes nouvelles. Mais l'inventaire proposé par l'unité des différents usages théoriques de la notion, sous forme d'un "dictionnaire", ne saurait être à lui seul une réponse à la hauteur des enjeux.

Les experts se sont étonnés de l'absence de mention dans le projet (ni dans le bilan) des relations avec les autres unités de recherche impliquées fortement depuis de nombreuses années, y compris sur les terrains du "Sud", dans les recherches sur le patrimoine et la patrimonialisation de la culture. L'UMR se déclare "pionnière" en ce domaine, et vit comme une "concurrence récente" l'existence de ces autres unités, alors qu'au contraire une collaboration ou des échanges suivis apparaissent nécessaires. Il serait ainsi souhaitable que l'UMR se rapproche des unités (à tout le moins, sur Paris, l'IIAC, équipe Lahic), ainsi que des revues et des groupes de recherche qui, en Europe et aux Etats-Unis (mais également au Brésil, ou en Inde par ex.), travaillent de longue date sur ces questions (*Museum Anthropology*, *International Journal of Heritage Studies*, la mouvance des *Critical Heritage Studies*, etc).

Le renforcement de l'intérêt de l'unité pour les problèmes politiques (le thème de la "gouvernance" est affiché dans l'intitulé futur choisi pour l'unité) correspond lui aussi à une évolution bienvenue, dont on souhaite qu'elle puisse rejoindre l'étude des liens entre mondialisation néolibérale, ethnification des rapports sociaux et promotion du multiculturalisme. Ces questions ont fait l'objet en France des travaux du politiste J.-F. Bayart (*L'illusion identitaire*, 1996) et du sociologue G. Boccara, et sont désormais bien identifiées. De façon générale, les enjeux juridiques et politiques mériteraient d'être davantage pris en compte, afin notamment d'adopter une approche plus critique des effets de gouvernance internationale et, parallèlement, de l'implication des chercheurs dans l'appui aux politiques publiques.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Mardi 18 décembre 2012 à 9h00

Fin : Mardi 18 décembre 2012 à 18h00

Lieu de la visite :

Institution : Salle du Conseil du Muséum national d'Histoire naturelle

Adresse : 43 rue Cuvier ,75005 Paris

Déroulement ou programme de visite :

À la suite de l'intervention des tutelles, la directrice de l'unité et les responsables des axes thématiques ont présenté leur bilan et répondu aux questions des membres du comité.

La matinée s'est terminée par l'audition des représentants des personnels ITA (deux présentes) et des doctorants (trois présents).

L'après-midi a été consacré à l'examen du projet de l'unité (séance plénière) et à un entretien avec les membres du comité de direction, puis avec la directrice.

À la suite des premières discussions entre les membres du comité sur le rapport, la journée s'est conclue sur une visite des locaux de l'UMR situés à proximité.



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

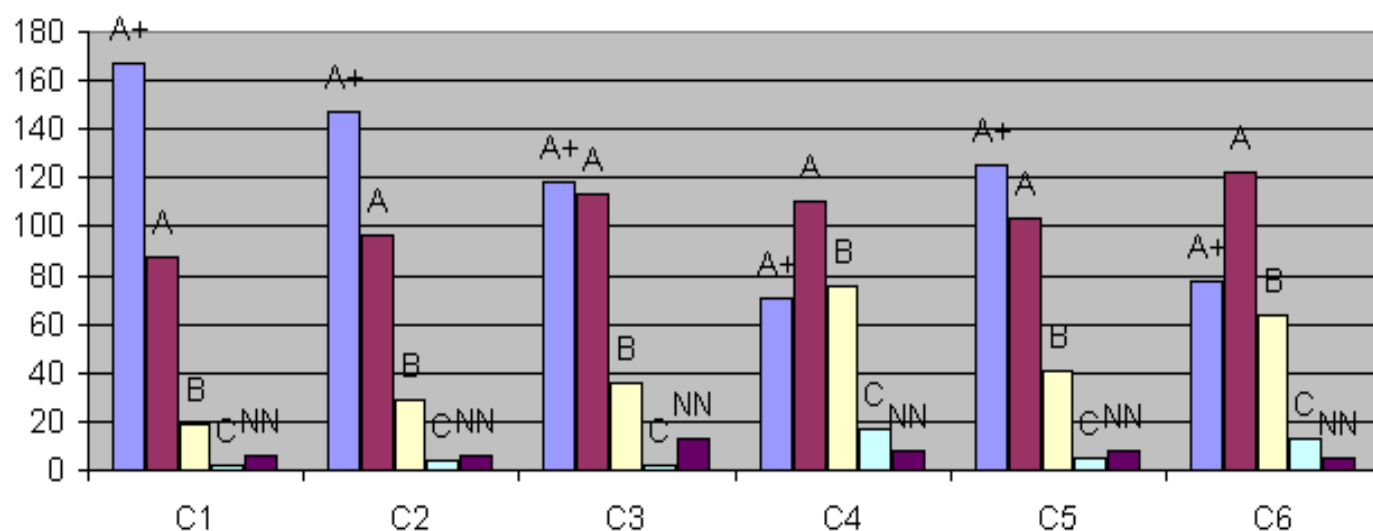
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles

Observations générales de l'UMR PALOC

En réponse au rapport de la visite par l'AERES de l'UMR PALOC, le 18 décembre 2012, nous souhaitons formuler quelques observations sur l'évaluation.

Nous remercions tout d'abord le comité d'avoir signalé les difficultés fonctionnelles de l'unité, et d'avoir exprimé son soutien pour les demandes de personnels et de locaux.

Le Comité pointe le fait de ne pas nous situer assez clairement dans le champ des études patrimoniales. Il situe cependant sa critique dans une approche des sciences sociales qui n'est pas la nôtre. À lire le rapport (p. 6), il y aurait d'un côté « la *recherche finalisée* » sur les patrimoines - dont l'objet serait principalement la production et la protection des patrimoines, et qui serait par définition non critique et non réflexive - et de l'autre les *approches critiques* des Heritages Studies qui seules seraient en mesure de produire de la connaissance fondamentale. Nous réfutons cette dichotomie entre approches fondamentales et appliquées. En effet, en quoi le fait d'être impliqué dans des projets de recherche finalisée empêcherait de produire de la connaissance théorique sur le sujet ? Nous considérons que cette implication, avec ses contraintes spécifiques, produit des connaissances robustes qui sont, de plus, soumises à l'épreuve du réel : c'est là toute la force et l'originalité de la recherche pour le développement, et pour la conservation de l'environnement. A ce sujet, une mention spéciale est faite dans le rapport du Comité à l'orientation des recherches en archéologie, où ce même clivage opposerait la recherche fondamentale, génératrice de connaissances, à celle servant les projets de développement. Or les archéologues de l'UMR participent, par leurs travaux, à la connaissance des processus de peuplement et des usages des écosystèmes dans des régions où ceux-ci ne sont pas du tout documentés, ou le sont très mal. Parallèlement, ils produisent une réflexion essentielle, complémentaire de celle des anthropologues, sur le rôle de l'histoire dans la formation des identités contemporaines, tout autant qu'ils contribuent à préserver les patrimoines au Sud et à former de jeunes chercheurs locaux. Cette dimension à la fois fondamentale et appliquée correspond à une longue pratique de l'archéologie, comme d'autres disciplines, à l'IRD.

Nous nous interrogeons par voie de conséquence sur la pertinence de faire évaluer des organismes de recherche finalisée par des tenants d'une vision de la production scientifique séparant ainsi le fondamental de l'appliqué. Il y a en effet là un biais sanctionnant la production scientifique d'organismes comme l'IRD, l'INRA, le CIRAD ou le MNHN... De même, la « recherche constante de financements » dans laquelle le comité, qui nous reconnaît dans ce domaine un véritable savoir-faire, nous estime trop engagés, est une incitation forte de nos tutelles ; relevons au passage que la plupart de ces financements, qui proviennent de réponses à des appels d'offre, ont été attribués après une évaluation scientifique de nos propositions (ANR, Ministères, Europe...).

Dans le même ordre d'idées, il nous paraît important de souligner que les chercheurs de PALOC se situent dans une approche de sociologie pragmatique qui les rend particulièrement attentifs aux jeux des acteurs locaux dans la mobilisation des patrimoines, sans que cette approche, souvent participante, leur interdise de comprendre l'économie politique plus large de la patrimonialisation dans la globalisation. Loin d'opposer les « effets de la mondialisation » à une « résistance locale », l'UMR souhaite recentrer le niveau de théorisation sur des questions plus proches des réalités observées, souvent très complexes, d'où la question des « gouvernances » qu'il nous a paru pertinent de mettre en avant dans le prochain quinquennal.

Le comité d'évaluation considère par ailleurs que les chercheurs de PALOC devraient faire un effort d'objectivation de leur position à la fois d'acteurs et d'analystes des processus de patrimonialisation. Cela relève à notre avis d'une erreur d'appréciation quant à leur posture épistémologique. À l'instar de l'ensemble des chercheurs des instituts de recherche finalisée, ils se retrouvent, au contact du terrain et de ses réalités, impliqués dans des dynamiques d'acteurs, voire acteurs eux-mêmes dans certains contextes, et leur posture engage nécessairement une pratique de réflexivité. Deux ouvrages collectifs en cours dans l'UMR vont dans le sens de l'objectivation d'une telle posture : celui sur « Les fabric-acteurs du patrimoine » et celui sur la recherche participative.

Enfin, le comité a perçu que L'UMR se déclarait « pionnière » dans les recherches sur le patrimoine culturel et la patrimonialisation de la culture, et vivait comme une « concurrence récente » l'existence d'autres unités sur ce thème. En réalité, l'originalité initiale de notre UMR était d'inscrire ses travaux dans le champ de la biodiversité (découlant de la tutelle du MNHN et dans une certaine mesure de l'IRD), où elle abordait des questions devenues aujourd'hui centrales, comme les rapports entre patrimoines et biodiversité ; il nous a d'ailleurs semblé regrettable que cette sensibilité aux approches sociales de la biodiversité soit aussi peu présente dans le rapport d'évaluation, et non représentée dans la composition du comité. La mise en synergie de chercheurs issus de deux institutions scientifiques du MNHN et de l'IRD a permis d'ouvrir une forme de renouvellement fécond des sujets évoqués, comme en témoignent le succès de nos ouvrages collectifs sur les patrimoines naturels au Sud, et le fait que nos travaux aient inspiré des dispositifs IRD (PPR) et des équipes au Sud et à l'étranger. En reconnaissant le patrimoine comme naturel *et* culturel, nous avons effectivement rejoint les autres approches centrées sur le patrimoine culturel, et avons logiquement établi, individuellement et collectivement, des contacts et des liens avec les équipes concernées, comme l'indiquent leurs participations à nos séminaires et vice-versa. Néanmoins, par vocation et choix, c'est principalement avec les quelques autres équipes qui travaillent sur la patrimonialisation locale au Sud que nous avons développé les collaborations les plus concrètes.

Paris, le 2 mai 2013

Le Directeur général des services
du Muséum national d'histoire naturelle



Stéphane LAGIER

